

Séance du 05 juin 2003

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet -Barbé, Labayle, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Pommiez, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil -Inchauspé, Melle Carreiro, Mmes Doucet -Joyé, Levraud, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Boustingorry à M. le Maire ; Mme Dufréne à M. Massé, Mme Boé à Mme Chevrel, M. Arandia à M. Etchegaray, M. Charrier à M. Millet-Barbé.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : AFFAIRES CULTURELLES - Musée Bonnat.

Mme Chabaud-Massoni présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

① **Prêts d'œuvres du Musée Bonnat.**

- **Le Musée des Beaux Arts de Pau** demande le prêt de deux œuvres d'Achille ZO :
- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| Posada San Rafael à Cordoue, 1863 | Huile sur toile Dim : 127X160 cm |
| CM83 | Valeur d'assurance : 38 000 € |
| | |
| Famille bohémienne en voyage, 1861 | Huile sur toile Dim : 127x160 cm |
| CM 84 | Valeur d'assurance : 38 000 € |

Ces œuvres seront présentées dans les salles d'exposition du Musée des Beaux Arts de Pau.

Durée du prêt : 13 mai / 30 septembre 2003

A noter que le Musée des Beaux-Arts de Pau prête actuellement une œuvre d'Henri ZO intitulée « Le Patio » qui est exposée au Musée Bonnat dans la salle de l'Ecole Bayonnaise.

Les conditions de sécurité, de transport et d'assurance étant respectées et prises en charge par Musée des Beaux-Arts de Pau, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Député-Maire à consentir le prêt de ces œuvres et à signer la convention correspondante.

- Prolongation de prêt d'oeuvre au Metropolitan Museum de New York.

Par délibération du Conseil Municipal en date de 31 octobre 2002, vous avez accepté le prêt du tableau de Léon Bonnat pour l'exposition « Manet, Velasquez, la manière espagnole » présentée à Paris puis à New York au Metropolitan Museum.

Devant le succès de cette exposition le Metropolitan Museum de New York demande que le prêt, initialement prévu jusqu'au 08 juin 2003, soit prolongé au 29 juin 2003.

Les conditions de sécurité et d'assurance étant respectées et prises en charge par le Metropolitan Museum de New York, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à consentir cette prolongation de prêt de ces œuvres et à signer l'avenant correspondant.

② Exposition « à chacun son musée ».

Par délibération du Conseil Municipal en date des 26 et 27 mars 2003, vous avez accepté que le Musée Bonnat présente dans le cadre de son programme d'expositions 2003, la manifestation intitulée « A chacun son Musée », dernier volet d'une série d'actions débutée avec l'intervention de Jorge Semprun et poursuivie en 2002/2003 avec « D.S.P », réalisation de jeunes bayonnais.

Cette année il nous est proposé d'inventer de nouvelles manières de découvrir les œuvres du musée en s'adressant à un groupe de non voyants qui vont percevoir le musée par la description d'œuvres picturales et le toucher de sculptures.

L'objectif est de transmettre cette manière d'appréhender la collection : peintures, sculptures et dessins en montant une exposition dont les non voyants seraient les commissaires d'exposition. Les participants demandent alors à un artiste d'enregistrer leurs commentaires et d'effectuer un travail de captation et montage des commentaires portant sur 10 œuvres.

Cela devrait conduire les visiteurs à s'arrêter devant une œuvre en écoutant les descriptions faites par des personnes qui n'ont jamais vu le tableau ; nous émettons, bien entendu, l'hypothèse qu'un travail de regard plus approfondi sera fait par chaque visiteur.

Pour le suivi et la réalisation de cette opération, il sera fait appel à l'Association Point de Fuite avec qui il convient de signer la convention ci-jointe.

③ Catalogues exposition « c'est l'été ».

Dans le cadre de l'exposition « C'est l'été » Bayonne Art Contemporain, Artistes choisis par Jean-Jacques Lesgourgues, collectionneur, le Musée Bonnat édite un catalogue consacré aux 10 artistes regroupés dans cette manifestation.

Ce catalogue sera tiré en 1000 exemplaires : 700 sont destinés à la vente et 300 pour la promotion et la communication du Musée.

Je vous propose de fixer le prix de ce catalogue à 22 €.

④ Visites guidées.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 30 juillet 2001 nous avons fixé le tarif des visites guidées du Musée Bonnat par un intervenant extérieur qualifié à 300 F pour :

- classe ou groupe n'excédant pas 15 personnes dans les établissements scolaires extérieurs à la commune de Bayonne ou groupes bénéficiant de la gratuité
- groupes d'adultes acquittant un droit d'entrée

Au premier janvier 2002, lors du passage à l'euro il a été porté à 45,73 €. Afin de simplifier les opérations comptables d'encaissement, il est proposé de modifier sensiblement ce tarif pour le porter à 46 €.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.